

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 janvier 2013

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Geneviève PLAT - Pascale ODIN - Evelyne VEROT

Mrs Jean-Patrick BROUX - Claude MULLIERE - Jean-Claude FEVRE

Absents : Excusés : Mme Danielle DURAND pouvoir Mme Claudette TISSOT - Mr Michel BADOT pouvoir Josiane DUMONT - Mr Vincent NICOT.

En ouvrant la séance, Mr le Maire demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence, en mémoire de leur collègue, Conseillère Municipale, Mme Pascale GAY, récemment décédée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2013 :

Mr le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2012 et propose la revalorisation de ceux-ci. Il explique que l'année dernière, le prix du m3 n'a pas évolué tandis que la part pour la modernisation des réseaux de collecte passait de 0,12€ en 2011 à 0,15€ le m3 en 2012.

Le Conseil décide à l'unanimité pour 2013 : 1,15€ le m3, incluant 0,15€ le m3 reversé à la LEMA.

AVANT PROJET DEFINITIF POUR CREATION D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE ET DEMANDE DETR :

Mr le Maire présente l'APD (Avant Projet Définitif) de la création d'une classe supplémentaire. Il explique les différents changements réalisés par rapport à la première esquisse APS. Le Conseil valide.

Il informe que concernant la subvention DETR, les dossiers complets doivent être envoyés avant le 1er mars 2013 et énumère les autres subventions auxquelles la commune pourrait prétendre pour ce projet.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'établir la demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

ELECTION DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Suite au décès de Mme Pascale GAY, il convient de nommer de nouveaux délégués communautaires.

Le Conseil Municipal élit :

-Titulaire : Mme Josiane DUMONT (ex suppléante)

-Suppléant : Mr Jean-Patrick BROUX

RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE AUX SERVICES TECHNIQUES:

Mr le Maire propose le recrutement d'un employé, affecté aux services techniques, arrivant en fin de contrat à durée déterminée au 31 janvier 2013.

Sachant qu'un poste d'adjoint technique de 2ème classe est vacant, il propose de l'attribuer à cet employé en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale à compter du 1er février 2013. Le Conseil approuve.

REVISIONS DES TARIFS DES SALLES COMMUNALES :

Le Conseil Municipal décide les tarifs suivants à compter du 1er février 2013 :

Salle polyvalente :

Habitants commune du vendredi 16 heures au lundi matin :

Week-end : 200€

Forfait vaisselle : 25€

Chauffage du 01/10 au 30/04 : 50€

Arrhes : 100€

Caution : 500€

Habitants extérieurs :

Week-end : 350€

Forfait vaisselle : 25€

Forfait chauffage du 01/10 au 30/04 : 50€

Arrhes : 175€

Caution : 500€

Traiteur commune :

Week-end : 300€

Arrhes : 150€

Vaisselle : 25€

Chauffage : 50€

Caution : 500€

Traiteur hors commune :

Week-end : 400€

Arrhes : 200€

Vaisselle : 25€

Chauffage : 50€

Caution : 500€

Structure d'accueil :

Habitants commune :

Week-end : 180€

Arrhes : 90€

Caution : 500€

Journée/Apéritif : 120€ Arrhes : 60€ Caution : 500€

Habitants extérieurs :

Week-end : 250€

Arrhes : 125€

Caution : 500€

Traiteur commune :

Week-end : 200€

Arrhes : 100€

Associations pour les 2 salles :

1ère manifestation gratuite et 50€ pour les suivantes.

RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Mr le Maire présente à l'Assemblée le rapport annuel 2011 précisant les tarifs pratiqués, la qualité du service d'assainissement collectif ainsi que les bilans de contrôle des lagunes. Le conseil approuve ce rapport.

RAPPORT 2011 SYDESL :

Le Conseil Municipal approuvé le rapport du SYDESL 2011 présenté par Mr le Maire.

DEPLACEMENT PUBLIPHONE ET DEPOSE CABINE TELEPHONIQUE :

Le conseil Municipal, après examen du devis concernant le projet de déplacement du publiphone, sous l'auvent de la cantine, demande que des précisions soient apportées concernant le coût du génie civil, non inclus dans le descriptif de ce devis.

DIVERS :

Mr le Maire présente :

- un devis concernant des travaux à la salle polyvalente (côté bar + cave)
- un devis pour un problème de dégradation de chaussée à la Verne. Le conseil décide de présenter ce devis à la communauté de communes dans le cadre des travaux de voirie 2013.
- un devis de travaux pour remise en état de la corniche qui s'effrite au-dessus de l'entrée de l'école. Les réparations seront réalisées par l'entreprise BADOT.

Mme Maryse PETIT :

- signale que le recensement a débuté.
- fait le point sur l'avancée du bulletin municipal.

Mme Josiane DUMONT fait un point sur le nombre important de copies couleurs réalisées par l'école et la dépense occasionnée. Le Conseil décide que l'école devra se limiter, désormais, aux seules copies noir et blanc.

Mme Claudette TISSOT rend compte de l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale à laquelle adhère notre commune.

Elle informe que le samedi 26 janvier 2013, elle se rendra à Autun pour recevoir un prix pour le fleurissement de la commune.